

# Concours fleurissement 2019



# Sommaire

3 - Présentation de Fleury-Mérogis

~

4 - Histoire locale

~

5 - Plan de ville

~

6 - Cœur d'Essonne Agglomération

~

7 - Le patrimoine paysager & naturel

~

9 - Les partenaires privilégiés

~

11 - Le service des Espaces verts : organisation, missions et budget

~

13 - Le fleurissement

~

15 - Les nouveaux aménagements

~

17 - Vers des pratiques durables

~

18 - Les projets d'aménagements futurs

~

19 - Animation, sensibilisation, communication



# Présentation de Fleury-Mérogis

Fleury-Mérogis offre plusieurs visages : des quartiers urbains composés de logements collectifs (les Résidences, les Aunettes, les Joncs-Marins), des zones résidentielles occupées principalement par des maisons individuelles (le Village, les Chaqueux, la Greffière), d'importantes zones d'activité (la Croix-Blanche, les Radars, les Cirolliers).

Mais Fleury-Mérogis, c'est aussi un joli village avec son église ancienne, un château au milieu d'un vaste parc arboré, des quartiers modernes habités par une population jeune et métissée, un club de football convoité, un tissu associatif dynamique et une forêt régionale de près de 242 hectares ! Ces dernières années, la ville a connu un important développement et compte désormais 10 200 habitants.

Plus de 60% du territoire communal est composé d'espaces verts et boisés : forêt régionale de Saint-Eutrope, lac de la Greffière, parc Marcille, bois de la Marquise, jardins familiaux, parc du Château... Ce patrimoine donne un visage verdoyant à la commune et représente un poumon vert au sein de l'agglomération Cœur d'Essonne.

Comme beaucoup de villes franciliennes, Fleury-Mérogis doit ainsi relever le défi d'un développement harmonieux, entre croissance économique et urbaine et préservation du patrimoine historique et naturel.

**Le fleurissement de la ville et l'entretien des nombreux espaces verts participent de ce défi. ■**

## FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : 635 hectares.

Nombre d'habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019) : 10 214.

Nom des habitants : Floriacumois.

Agglomération : Cœur d'Essonne.

Canton : Ris-Orangis.

Circonscription : 10<sup>e</sup> Sainte-Geneviève-des-Bois.

Quartiers : le Village, la Greffière, les Aunettes, les Résidences, les Chaqueux, les Fonctions, les Joncs-Marins.



# Histoire locale

Floriaco, Flory, Flury et enfin Fleury : au cours de son histoire, la ville a porté plusieurs noms. Vers 1093, Floriacum appartient à un seigneur romain. Vers 1140, un château fort est construit : il devient la propriété de Guillaume de Méraugis, seigneur de Fleury. Ainsi est née la ville de Fleury-Mérogis.

Pendant longtemps, Fleury-Mérogis est un modeste village avec son patrimoine spécifique: église, lavoir, fermes, tour d'eau, château, relais de chasse... et un télégraphe optique installé en 1798 par Claude Chappe, l'inventeur du premier réseau de télécommunication européen ! En 1756, une croix blanche est inaugurée sur le tracé d'une ancienne voie romaine. Aujourd'hui, la Croix-Blanche est une des zones d'activité les plus créatrices d'emplois en Essonne.

Après la Seconde Guerre mondiale, le centre Jean-Moulin accueille les anciens déportés et prisonniers de guerre. Il s'agit de les aider à reconstruire leur vie et retrouver un métier. Un projet humaniste qui marque l'histoire de la ville et qui perdure aujourd'hui à travers le reclassement professionnel de personnes en situation de handicap.

En 1961, un événement bouleverse le destin de Fleury-Mérogis. Le ministère de la Justice ordonne la construction d'une maison d'arrêt sur les terres de l'ancienne ferme de Plessis-le-Comte (156 hectares). Durant les décennies suivantes, plusieurs quartiers sortent de terre: les Résidences, les Aunettes, la Greffière, les Chaqueux...

Récemment, la ville s'est agrandie avec la réalisation d'un nouveau quartier, les Joncs-Marins, et de nombreux services, commerces et équipements publics. Fleury-Mérogis appartient désormais à la strate des villes de plus de 10 000 habitants. ■



Le Village



Le centre Jean-Moulin

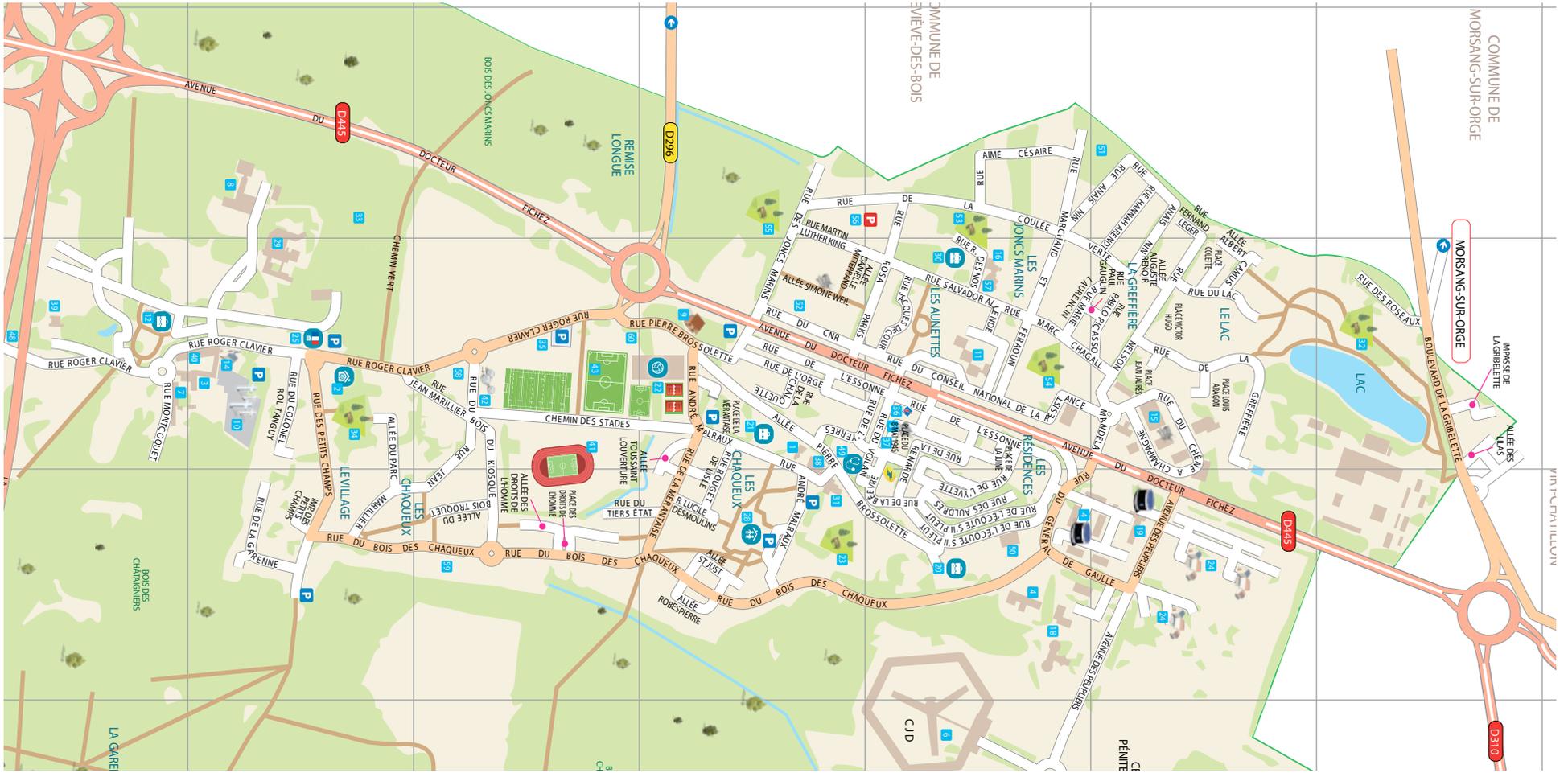


Les Joncs-Marins



La maison d'arrêt

# Plan de ville



# Cœur d'Essonne Agglomération

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Cœur d'Essonne Agglomération est née de la fusion de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et la communauté de commune de l'Arpajonnais. Elle rassemble aujourd'hui 21 communes et 198 000 habitants. Située au sud de Paris et en plein cœur du département de l'Essonne, elle constitue un territoire équilibré entre « ville et campagne » qui conserve une dimension humaine et un cadre de vie privilégié, structuré autour de la vallée de l'Orge et de la ligne C du RER. Cœur d'Essonne Agglomération vise un développement harmonieux du territoire à travers ses grands projets de développement économique à l'instar de la reconversion de la Base aérienne 217, de Valvert Croix-Blanche ou du pôle d'excellence Teratec, pour maintenir et créer localement des emplois et améliorer l'offre de transport, tout en préservant l'environnement. ■

## L'AGGLO EN CHIFFRES

- 198 000 habitants
- 21 villes
- 18 000 activités
- 60 000 emplois
- 15 structures Petite enfance : 750 enfants accueillis
- 20 médiathèques communautaires : 55 000 abonnés
- 7 espaces culturels communautaires dont 3 conservatoires
- 14 équipements sportifs dont 6 bassins nautiques et 1 halle de skate
- 131 km<sup>2</sup> de superficie
- 510 km de voirie
- 740 km de réseaux assainissement



Parc de la Greffière

# Le patrimoine paysager et naturel

## ESPACES NATURELS = 60% DU TERRITOIRE COMMUNAL

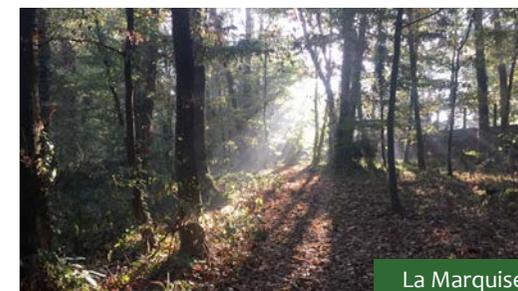
La forêt de Saint-Eutrope, les bois des Trous, des Joncs-Marins, des Chênes, de la Marquise... Les espaces naturels et boisés représentent 60% du territoire de la commune. Le parc de La Greffière, avec son lac, est un site classé, réhabilité par l'agglomération. Il est propice aux sorties familiales et aux parcours sportifs. De nombreux parcs et jardins (la Coulée Verte, le parc Marcille) offrent aux habitants des lieux de respiration et de promenades.

## DE GRANDES PELOUSES AU CŒUR DES QUARTIERS

Dans les quartiers des Aunettes et des Résidences, mais aussi dans les nouveaux quartiers comme les Joncs-Marins, les logements collectifs ont été conçus autour de vastes pelouses. Ces espaces ouverts au milieu des bâtiments permettent aux piétons de circuler en toute sécurité et aux enfants de jouer loin de la circulation automobile. Ces espaces verts représentent pour les jardiniers de nombreuses heures d'entretien et de tontes.

## DES ARBRES REMARQUABLES

On note la présence de quelques arbres remarquables sur le territoire de la commune : un chêne centenaire dans le cimetière du Village, un imposant platane dans la cour du centre de loisirs La Ferme ; un cèdre du Liban dans le parc Marcille. Déjà indiqué sur les cartes d'état-major et classé, ce cèdre aurait 230 ans et fait l'objet d'une attention particulière. Certaines très grosses branches ont été récemment haubanées.



## DES LIAISONS DOUCES

En forte expansion ces dernières années, la ville doit maintenir l'équilibre entre développement urbain et préservation de l'environnement. Des liaisons douces ont aménagées dans la forêt de Saint-Eutrope pour encourager la fréquentation des promeneurs. Le nouveau quartier des Joncs-Marins, agrémenté par la Coulée Verte, est traversé par une liaison douce réservée aux piétons et cyclistes.

## LE DOMAINE DU CHÂTEAU

Le domaine du château (12<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup>) de Fleury-Mérogis abrite le centre Jean-Moulin, le centre hospitalier Manhès et la maison de retraite Marcel-Paul. Dans le cadre exceptionnel du parc du château, on trouve plusieurs arbres centenaires, des serres et des jardins potagers, des ruches et des moutons... Depuis quelques années en effet, les moutons font la curiosité des résidents et des visiteurs. L'éco-pâturage fait son retour aujourd'hui dans les milieux urbains et péri-urbains en raison de ses multiples avantages : entretien écologique des espaces enherbés, maintien de la biodiversité, gains financiers, bénéfice sociale et pédagogique, attractivité pour les promeneurs, promotion de races rustiques et anciennes.

## DES JARDINS FAMILIAUX

La Ville de Fleury-Mérogis possède 64 jardins familiaux dont la gestion est confiée à une association. Ces jardins, très convoités par les habitants, permettent une production familiale de fruits et légumes. Ces jardins sont également des lieux de respiration et de détente, de convivialité, d'échanges et de partages autour de la pratique du jardinage. Le service des Espaces verts intervient pour l'entretien des jardins et de leurs abords et pour la collecte régulière des déchets. ■



Saint-Eutrope



Serres du Château



Verger du Château



Coulée verte des Joncs-Marins



Jardins familiaux

# Les partenaires privilégiés

## L'AGGLOMÉRATION CŒUR D'ESSONNE

Fleury-Mérogis appartient à l'Agglomération Cœur d'Essonne dont les missions sont multiples. Elles concernent, entre autres, l'aménagement du territoire, l'entretien des voiries, la collecte et le traitement des déchets, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, l'éclairage public, l'environnement, l'aménagement de la Vallée de l'Orge et des espaces boisés. C'est l'agglomération qui gère, par exemple, les aménagements du parc de la Greffière.

## LE SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Depuis plusieurs années, la Ville de Fleury-Mérogis adhère au programme Phyt'Eaux Cités. Initié par le **Syndicat des Eaux d'Île-de-France**, le dispositif encourage l'abandon des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) et notamment sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette, pour agir à la source de la pollution des sols, eaux et rivières. Il accompagne les communes dans la mise en place de méthodes alternatives de gestion et d'entretien des espaces verts.

### Une ville zéro pesticide

Ces dernières années, des actions concrètes ont été réalisées à Fleury-Mérogis : formation de huit agents, création de sites pilotes, entretien alternatif des arbres et des massifs, récupération et broyage des élagages, installation de mulchs, désherbage thermique, passages mécaniques, traitements préventifs, création de prairies fleuries pour enrichir la biodiversité, adhésion et reconduction au programme Phyt'Eaux Cités. Le service des Espaces verts reconduit chaque année l'ensemble de ces actions et les améliore.

**La Ville n'utilise plus aucun produit phytosanitaire sur son territoire.**



## L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (AEV)

Sur près de 240 hectares, la forêt de Saint-Eutrope s'étend sur les communes de Fleury-Mérogis, Bondoufle et Ris-Orangis. Située aux franges de l'agglomération nouvelle d'Evry, elle apparaît comme le seul ensemble forestier d'envergure entre la route nationale 20 et la rive gauche de la Seine.

### Saint-Eutrope, un poumon vert en région francilienne

Depuis les années 2000, la gestion et l'aménagement de cette forêt ont été confiés à l'Agence régionale des espaces verts d'Île-de-France. Boisements anciens, mares, carrières en friches ponctuent la forêt. Le milieu du massif s'ouvre sur une vaste clairière d'environ 36 hectares, la plaine d'Escadieu. Grands mammifères, oiseaux, insectes et plantes spécifiques constituent une riche biodiversité d'intérêt écologique.

### LE CENTRE JEAN-MOULIN

Le centre Jean-Moulin est un établissement médico-social qui accueille les personnes en situation de handicap et qui les accompagne dans leur parcours de reconversion, de formation et d'insertion professionnelle. Chaque année, environ 200 stagiaires bénéficient de formations dans le secteur agricole, industriel et tertiaire. L'horticulture est l'un des trois secteurs proposés. Serres, matériel horticole et espaces de maraîchage permettent une production annuelle de plantes. Des ruches à miel ont été installées. Par ailleurs, des moutons paissent dans le parc. La Ville souhaite renforcer ses partenariats avec le centre Jean-Moulin. ■



# Le service des Espaces verts

En lien avec l'Agglomération Cœur d'Essonne, les services techniques municipaux mènent au quotidien des missions de préservation du patrimoine vert de la commune. Ils gèrent également l'entretien du patrimoine bâti (équipements scolaires, bâtiments communaux, équipements sportifs...). Ils veillent enfin à la propreté urbaine et assurent toutes les interventions urgentes sur la voirie. Le service municipal des Espaces verts s'organise autour d'un responsable et de six agents dont un agent paysagiste.

## ORGANISATION DU SERVICE

Suite à des élections partielles le 3 février 2019 et à l'installation d'un nouveau conseil municipal le 9 février 2019, un maire-adjoint est chargé du Bien-vivre ensemble et une maire-adjointe du Développement durable.

C'est au directeur général des services techniques que revient le secteur du développement durable, des espaces verts et du fleurissement.

Directeur général des services techniques > Sébastien Barbeau;

Responsable du Centre technique municipal > Alexandre Barbe;

Responsable des Espaces verts > Romuald Millot;

Service Espaces verts > 5 agents + 1 agent paysagiste.



## MISSIONS PRINCIPALES

Le service Espaces verts conçoit, réalise et valorise le patrimoine végétal et paysager de la ville, en adéquation avec la politique municipale.

Les agents des Espaces verts interviennent sur :

- 22 hectares d'espaces verts
- 4 espaces boisés : le parc de Marcille, les bois de la Marquise, du Chalet, des Chênes
- 10 000 fleurs plantées
- 10 massifs de fleurs
- Le fleurissement des ronds-points
- Les abords de voirie
- Les prairies fleuries (le bois de la Marquise, la botte des Chaqueux, la Coulée Verte, la rue Roger-Clavier)
- Le cimetière et ses abords
- Les écoles, crèches et centres de loisirs
- Les terrains de sport
- Sur les manifestations municipales à l'occasion des vœux de la municipalité, des expositions, animations et stands municipaux, de la fête de la ville, du forum de rentrée, etc. ■

## BUDGET > 127 000 EUROS

Le service des Espaces verts dispose de 127 000 euros de budget annuel :

- Fleurissement & plantation = 14 000 euros
- Élagage = 30 000 euros
- Entretien des abords de voirie et notamment de la RD445, des ronds-points et des prairies (quartiers des Aunettes et des Chaqueux) = 60 000 euros
- Prestation arrosage intégré = 5 000 euros
- Lutte contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne = 13 000 euros.



# Le fleurissement

Le fleurissement et l'entretien des Espaces verts sont intimement liés aux saisons, à la nature des sols et à l'orientation.

A la fin de l'hiver, les narcisses, jonquilles, crocus et tulipes sortent de leur sommeil et fleurissent en premier. L'installation de ces plantes dans chaque quartier permet un **fleurissement renouvelé** sur plusieurs années grâce à leurs bulbes qui disparaissent l'hiver et réapparaissent aux beaux jours.

Au printemps, les agents sont sur le pont pour mettre en place les nombreuses plantes commandées pendant l'hiver. Les **plantes bisannuelles** fleurissent en mai-juin (pensées, giroflées, pavots d'Islande, myosotis, pâquerettes). Elles sont suivies par les **plantes annuelles** qui assurent un fleurissement de juin à octobre.



## FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS : LES RÉALISATIONS

1. Entrées de ville et RD445.
2. Ronds-points (massifs).
3. Prairies : la botte des Chaqueux, la Coulée Verte des Joncs-Marins.
4. Complexes sportifs.
5. Cimetière et monuments aux morts.
6. Jonquilles à la Pointe Verte.
7. Jardinières.
8. La tonte des pelouses au cœur des quartiers.
9. Massif de la Mérantaise.
10. Mairie.

Sur la botte des Chaqueux, en lisière de forêt, aux abords du cimetière, rue Roger-Clavier, sur la Coulée Verte, les jardiniers optent pour des mélanges « **prairies fleuries** » adaptés aux expositions ensoleillées : pavots, coquelicots, camomilles, bleuets, nielles, œillets des chartreux... Sur la noue de la Coulée Verte (Joncs-Marins), là où le sol est plus humide, les jardiniers testent un mélange « Cinq sens » : fleurs aux couleurs insolites, odorantes, gustatives... De quoi surprendre les riverains, invités à ouvrir l'œil.

Enfin, le fleurissement est particulièrement soigné aux entrées de ville, aux abords de la mairie, sur les ronds-points, à proximité des équipements publics, des groupes scolaires et des lieux de mémoire. ■

### FLEURISSEMENT & VARIÉTÉS

- Le budget fleurissement permet de commander principalement :
- Des fleurs, vivaces et graminées en pots à planter (990)
- Des plantes aromatiques : 200 lavandes, 30 verveines...
- Des bulbes (800) : jonquilles, narcisses, tulipes...
- Des plantes ornementales pérennes : rosiers, rosiers grimpants, chèvrefeuilles...
- 6 kilos de graines de plantes vivaces et mellifères (composition « prairies fleuries ») : pavots, coquelicots, camomilles, bleuets, nielles, œillets des chartreux...
- Des plantes annuelles et bisannuelles (massifs et jardinières) : rudbeckia, ageratum, coreopsis, iso toma, amarante, dahlias, anthémis, ipomée, impatientes, gauras, photinias, abelias, géraniums, scaevolas...
- Des arbres : plantation de 20 chênes.



### FLEURISSEMENT PAR QUARTIERS

- LE VILLAGE > la mairie (patio, parking, jardinières) > la Pointe Verte > le cimetière > le centre technique > le centre de loisirs La Ferme.
- LES CHAQUEUX > la Botte, l'école Paul-Langevin, jardin de la Maison de la petite enfance.
- LES RÉSIDENCES > cabinet médical des Sources, le centre commercial (jardinières), l'école Joliot-Curie, pelouses.
- LES JONCS-MARINS > la Coulée verte, l'avenue Rosa-Parks, centre de loisirs Robert-Desnos.
- LA GREFFIÈRE > le parc de la Greffière.
- LES AUNETTES > CMA.



Le Village



Les Chaqueux



Les Résidences



Les Joncs-Marins

# Les nouveaux aménagements

Le service des Espaces verts a réalisé de nouveaux aménagements dans plusieurs quartiers de la ville.

## NOUVEAUX MASSIFS AUX ENTRÉES DE VILLE

Rue Roger-Clavier, au niveau des arrêts de bus, les agents ont réalisé un nouveau massif de plantes vivaces, entouré de pierres blanches (gabions). Sur la RD445, au niveau du feu tricolore et de la rue du Général-de-Gaulle, les jardiniers ont planté 300 lavandes, 100 gauras, 100 verveines et installé trois beaux hôtels à insectes fabriqués dans les ateliers municipaux. Une pergola couronne ce nouveau massif qui attire l'attention des automobilistes.

## UNE BARQUE AUX JONCS-MARINS

Les jardiniers ont récupéré une vraie barque. Transformée en massif floral, elle s'est amarrée sur la Coulée Verte des Joncs-Marins.

## RÉCUPÉRATION DE BOIS

Les agents des Espaces verts récupèrent régulièrement du bois (souche, palettes) pour différentes créations réalisées dans les ateliers municipaux : un pont en bois pour un massif de fleurs devant la mairie, des jardinières pour les équipements publics, etc.



Gabion proche du Chalet



Gabion et plantations proche du Chalet



RD445 au niveau du feu tricolore



Pergola



Petit pont devant la mairie



Barque aux Joncs-Marins

## HÔTELS À INSECTES ET NICHOIRS

De nombreux hôtels à insectes (Chaqueux, RD445...), nids à hirondelles (centre technique) et perchoirs à mésanges (écoles, Résidences, centre technique...) ont été réalisés en atelier à partir de bois récupéré. Ils ont été installés aux quatre coins de la ville pour favoriser la biodiversité, lutter contre les insectes et chenilles invasifs.

## PLANTATION D'ARBRES

Lors de la Journée citoyenne, habitants et élu-e-s ont planté de jeunes chênes dans le quartier des Joncs-Marins. En tout, ce sont 20 chênes qui ont été replantés dans le bois du quartier. A l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, les enfants des écoles ont planté un robinier faux-acacia frisia dans le quartier des Chaqueux.

## LES PRAIRIES FLEURIES

Les jardiniers ont reconduit et augmenté les semis de fleurs vivaces et mellifères pour favoriser la biodiversité sur le territoire et pour le réensemencement naturel. ■



Hôtel à insectes aux Chaqueux



# Vers des pratiques durables

Depuis quelques années, le service des Espaces verts a mis en place de nouvelles pratiques pour répondre aux enjeux du développement durable. Les agents ont été formés pour mettre en place des méthodes alternatives de gestion et d'entretien des espaces verts. Plusieurs îlots ont été transformés en prairies naturelles : la botte des Chaqueux, l'avenue du Docteur-Fichez (RD445), les abords du parc de la Marquise, la noue de la Coulée Verte... Ces prairies ne sont fauchées que deux ou trois fois par an, favorisant ainsi la biodiversité locale. D'une manière générale, les bonnes pratiques sont encouragées : plantations pérennes (arbustes, plantes vivaces, bulbes, graminées), piégeage écologique des chenilles processionnaires, paillis au pied des massifs à partir du recyclage des élagages. Le désherbage est réalisé manuellement ou par brossage. Les outils utilisés autrefois sont revisités : binette, sarcloir à roues. ■

## DES MÉTHODES ALTERNATIVES

- Plantes couvre-sol sur les massifs
- Désherbage manuel et par brossage
- Réalisation de boutures et collecte de graines
- Plantations de vivaces
- Élagage réalisé par deux élagueurs au sein de l'équipe, formés et habilités
- Récupération du bois d'élagage
- Mulch pour les cheminements et aux pieds des arbres et massifs arbustifs
- Arrosage intelligent : gestion par programmation goutte-à-goutte, remise aux normes des installations arrosage, économie d'eau
- Gestion différenciée des espaces verts
- Prairies : fauche limitée
- Matériel durable : achat de sarcloir à roues et binettes.



Arrosage maîtrisé rue Roger-Clavier



Paillage



Hôtel à insectes



Serre au centre de loisirs de la Ferme



Plantations pérennes



Mulch issu de l'élagage



Semis de fleurs vivaces aux abords du cimetière

# Les projets d'aménagements futurs

En adéquation avec la politique des élu-e-s, le service des Espaces verts envisage dans les mois à venir différents projets :

- la réfection et l'aménagement paysager de la rue Roger-Clavier ;
- la transformation d'un stade ancien en stade de football synthétique ;
- l'installation de ruches à miel ;
- la création d'un « potager pour tous » (carrés et jardinières) d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> au centre du quartier des Aunettes, en lien avec les associations d'habitants ;
- le développement d'un partenariat avec le centre Jean-Moulin et notamment en lien avec le secteur horticulture, les services en charge des ruchers et de l'éco-pâturage ;
- l'achat de matériel conforme aux nouvelles exigences du développement durable : matériel électrique à batterie rechargeable pour le « kit du jardinier » : tondeuse, taille haie, souffleuse, débroussailleuse ;
- le nettoyage régulier des quartiers en lien avec les habitants, sur le modèle d'Essonne verte Essonne propre ;
- le lancement d'un fleurissement « couleur quartier » pour associer les habitants au choix des variétés de plantes et ainsi créer une identité propre à chaque quartier ;
- le soutien aux initiatives de fleurissements, notamment au sein des comités de quartier. ■



Serres du centre Jean-Moulin



Ruches à miel

# Animation, sensibilisation, communication

Tout au long de l'année, le service des Espaces verts participe à des animations en lien avec les services et mène des actions de sensibilisation auprès des seniors, des écoles et centres de loisirs. La communication municipale rend compte de ces actions à travers différents supports.

Le service des Espaces verts participe :

- à la création de jardins pédagogiques dans les centres de loisirs et les groupes scolaires : montage d'un tunnel et création d'un potager à « La Ferme », plantation d'arbres fruitiers et réalisation de carrés potager dans les écoles ;
- à la création et l'entretien du « jardin d'Elsa » à la médiathèque ;
- aux décors floraux : pour les vœux à la population et aux seniors, les chars du carnaval, les stands de la fête de la ville, le forum de rentrée, etc.
- aux compositions florales réalisées en ateliers avec les seniors ;
- à la réalisation de petit mobilier en bois récupéré : nichoirs, ruches, supports pour les massifs et les jardinières, etc.
- à la Journée citoyenne : plantation de chênes ;
- à l'opération annuelle Essonne verte Essonne propre : nettoyage des espaces verts et boisés avec les habitants ;
- aux sorties naturalistes de l'Agence des espaces verts (AEV) ;
- à la valorisation de ses actions à travers les différents supports de communication : reportages et articles dans le *Fleurymag'*, informations pratiques sur le site de la Ville, actualités sur les réseaux sociaux, archivage des photos du service, réalisation des plaquettes Agenda 21 et Fleurissement. ■





Ville de Fleury-Mérogis - juin 2019  
Directeur de la publication : Olivier Corzani  
Rédaction : Claire Robert  
Mise en pages : Sophie Rouxel  
Photos : services Communication & Espaces verts  
Reprographie : mairie.